

Actif net du portefeuille : 7,40 M€
Valeur liquidative de la part : 9,460 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS IMMOBILIER a pour objectif de participer à la performance des marchés actions, taux et immobilier au travers d'Organismes de Placements Collectifs Immobilier (OPCI) de la zone euro. Le fonds n'utilise aucun indice de référence. La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans minimum.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

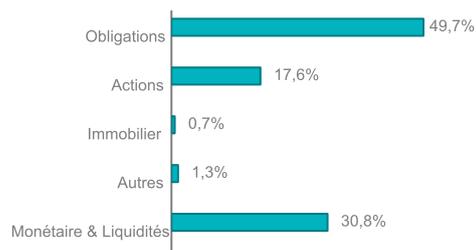
Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	1,94	-0,21	5,11	-5,21	-5,40

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	5,11	-1,77	-1,51

Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021
Portefeuille	3,95	-12,31	3,28

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 05/08/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCPE

Classification : Multi-actifs équilibré

Article SFDR ⁽²⁾ : 6

Code ISIN : FR0013506573

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,36%

Coûts de transaction : 0,38%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de change

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

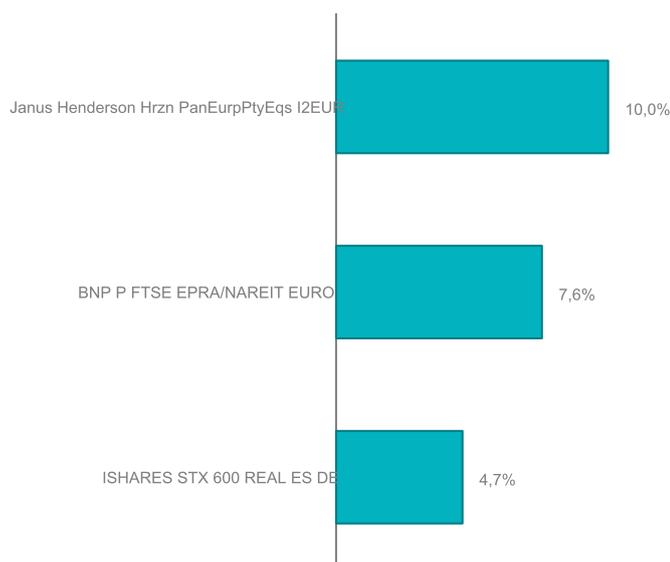


INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	Depuis Création
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	3,55	4,86	4,54

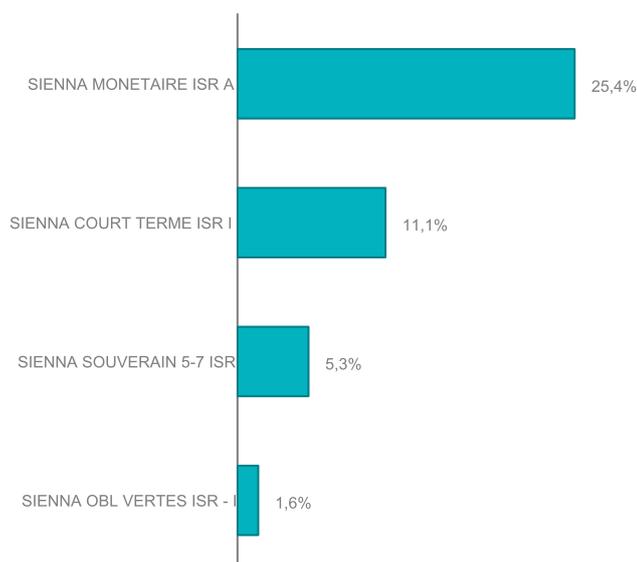
ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition par support



ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par support



Économie et Marchés

La résilience de l'économie mondiale et en particulier celle des Etats-Unis continue d'alimenter la remontée des taux souverains et en particulier celle des taux réels. Ces derniers évoluent à des niveaux théoriquement pénalisants pour les marchés d'actions et pourtant les indices américains comme européens poursuivent leur tendance haussière, signe que les investisseurs restent convaincus que les taux souverains rechuteront de manière significative ces prochains mois. La hausse de ces derniers s'explique également dans une moindre mesure par la remontée des anticipations d'inflation dans le sillage de la progression marquée du prix du baril de pétrole. Le Brent se rapproche en effet de 90 \$/b, soit un point haut depuis octobre 2023, porté par l'intensification du risque géopolitique. Les cours du brut ont par ailleurs pu bénéficier des statistiques économiques enfin encourageantes en Chine, notamment l'indice PMI manufacturier revenu en territoire d'expansion. Ceci contribue à redonner quelques couleurs aux indices actions chinois mais ces derniers restent nettement en retrait par rapport à leurs pairs internationaux, en particulier par rapport au Japon. Le Topix continue en effet de surperformer, soutenu par la poursuite de la dépréciation du Yen alors même que la Banque du Japon a finalement mis un terme à l'ère des taux directeurs négatifs. Mentionnons enfin que la Banque Nationale Suisse s'est distinguée en baissant ses taux directeurs en premier, ce qui a pressuré le franc suisse à la baisse (-2,4% vs euro) et laisse espérer que ce soit le début d'un cycle d'assouplissement monétaire global des banques centrales des pays développés.

Le mot du gérant

Dans les pays avancés, les principales banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs inchangés en mars, mais elles préparent le terrain pour une éventuelle baisse de taux dans les mois à venir. Seule exception la banque centrale du Japon qui a relevé ses taux d'intérêt pour la première fois depuis 2016. Aux Etats-Unis, les ventes au détail, la production industrielle, les permis de construire et les mises en chantier ont rebondi après un début d'année atone. Cela n'est pas sans conséquence sur l'inflation qui a surpris à la hausse pour le deuxième mois consécutif passant de 3,1 % à 3,2 % en glissement annuel. Dans la zone euro, l'activité économique s'est accélérée. Cependant, globalement les données économiques restent faibles. L'anticipation des investisseurs de l'amélioration du contexte macroéconomique et monétaire maintient les marchés actions au plus haut niveau mais après un rallye de plus de 25% depuis leur point bas d'octobre 2023 cela renforce le risque d'une consolidation à court terme. Nous gardons notre sous exposition aux marchés actions par rapport à l'indice de référence du fonds.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.